

Lors de la 1^è journée aux Bordes-sur-Arize le 29 juin : Il s'agissait de poser ensemble un diagnostic partagé et de répondre à la question : comment est-ce que l'on conçoit la réduction des déchets ?

Les constats qui ont été partagés sont les suivants :

- Les enjeux de réduction des déchets imposés par la législation nationale, mais également par un principe de réalité économique (en effet, le coût exponentiel de la gestion des déchets asphyxie les collectivités publiques), ces enjeux-là sont colossaux.
- Nous sommes à un point de bascule qui nous impose de changer de posture, de sortir du « consommer-produire-jeter », il nous faut développer l'économie circulaire. La volonté de réduire les déchets est une opportunité de développer localement une économie sociale et solidaire.
- Il y a plusieurs parties prenantes dans le réemploi, dans la réduction des déchets, dans la mise en place d'une économie circulaire.
- Les ressourceries sont au cœur de cette réduction, mais sont peu nombreuses et ne peuvent agir seules. Elles sont en effet débordées par les volumes. Il convient d'inscrire les solutions dans une démarche de coopération multi-acteurs.
- Plus globalement, il faut agir sur l'amont, car agir sur l'aval ne suffit pas.

Nous avons ensuite défini des enjeux prioritaires :

- 1. Prévenir la production des déchets (le compostage de proximité est ici fortement identifié)**
- 2. Sensibiliser et informer les différents publics du territoire**
- 3. Soutenir et développer les filières de réemploi**
- 4. Associer les citoyens pour agir ensemble sur la prévention et la gestion des déchets**

D'autres enjeux importants ont émergé, mais que nous ne savons pas encore comment aborder :

- 1. Que fait-on après le remplissage des zones d'enfouissement actuelles (St Gaudens en 2034, Berbiac en 2039)?**
- 2. Comment on finance cette transition vers une meilleure gestion des déchets ?**

Lors de notre 2^è journée à Oust le 13 juillet : nous sommes passés à l'exploration des solutions

Nous avons repris nos 4 enjeux prioritaires définis aux Bordes, nous avons réfléchi en ateliers à des actions concrètes à envisager, et aux acteurs pouvant les porter.

Concernant les acteurs, nous avons souligné l'importance de la diversité des échelons administratifs : local, départemental, Communautés de communes, régional, national, européen.

Quels que soient les enjeux, les acteurs identifiés sont les suivants :

- Les citoyens, associations de consommateurs, enseignants, les écoles, etc.
- Les associations, tiers-lieux
- Les fédérations professionnelles (CAPEB, FBTP, syndicats d'architectes, syndicats

textiles, etc.)

- Les collectivités (et leurs schémas type Sraddet pour la Région, PLPDMA pour les Communautés de communes), et structures publiques (PNR, PETR, Ademe...)
- Les producteurs de déchets ou biodéchets (entreprises, administrations, particuliers)
- Les gestionnaires de déchets (Smectom, Sictom, déchetteries...)
- Les personnalités publiques: élus locaux, députés, sénateurs...
- Les éco-organismes

Et c'est donc en pensant à l'ensemble de ces acteurs que nous avons dégagé des propositions d'actions qui pourraient être développées en Ariège:

Enjeu prioritaire n°1 - Prévenir la production des déchets

- Installer des composteurs (particuliers, villages, producteurs), y compris des "bébés composteurs" pour les enfants
- Mettre en place des consigneries.
- Étendre au maximum le matériel mutualisé, développer les économies d'usage (et non de propriété)
- Promouvoir le geste "laisser ses suremballages dans les magasins"
- Développer un axe "recherche et développement" permanent dans les structures de réemploi (quels flux entrants, quels traitements pour quelles sorties?)
- Influencer sur la législation, qui est un soutien à la prévention

Enjeu prioritaire n°2 - Sensibiliser et informer les différents publics du territoire

- Former les enseignant.es
- Proposer des ateliers dans les écoles, les collèges, les lycées
- Relayer des informations, en parler dans les bulletins d'information communaux
- Organiser des journées citoyennes autour de la réduction des déchets
- Investir des lieux de consommation
- Accompagner les différents professionnels dans une démarche zéro déchet en diffusant des informations
- Organiser un festival

Enjeu prioritaire n°3 - Soutenir et développer les filières de réemploi

- Alerter les parlementaires
- Rendre visible les chiffres et les actions réalisées localement.
- Réunir sur un même lieu les différents acteurs: ZA du ré-emploi ?
- Lettre annuelle, questionnaire: recueillir les besoins, informer localement.
- Mobiliser les différents acteurs pour trouver des terrains ou du bâti pour les ressourceries, avec un maillage cohérent

Enjeu prioritaire n°4 - Associer les citoyens pour agir ensemble sur la prévention et la gestion des déchets

- Sensibiliser en écoles, collèges, lycées
- Etablir des fiches pratiques "locales" sur l'économie circulaire
- Mettre en place une déchetterie par commune ou par hameau, et "autogérée"

- Service citoyen obligatoire: une journée en ressourcerie, déchetterie, sur un camion-poubelle, chez Vertex, sur la gestion des composteurs
- Redevance “très” incitative

Et voilà ! Aujourd’hui notre mission, si nous l’acceptons, est de consolider ce travail de façon à proposer un ensemble de pistes et d’actions qui soient cohérent pour notre territoire. Alors au travail.

Marie-Cécile RIVIERE,
Association des Maires Ruraux de l’Ariège